



# Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires

Montreuil, le 19 mai 2010

Monsieur Eric WOERTH  
Ministre du Travail, de la Solidarité et  
de la Fonction publique  
127, rue de Grenelle  
75007 PARIS

**Objet : Préavis de grève pour le 27 mai 2010.**

Monsieur le Ministre,

Le jeudi 27 mai, plusieurs organisations syndicales organisent une nouvelle journée d'action pour la défense de l'emploi, des salaires et des retraites.

Dans ce cadre, l'UGFF – CGT appelle les personnels à participer activement à cette journée et à manifester en particulier pour :

- Une réforme des retraites qui rompe avec les reculs imposés depuis plus de 15 ans. Dans une démarche résolument solidaire, celle-ci doit notamment garantir l'âge légal à 60 ans à taux plein et assurer son financement, en demeurant strictement dans un système par répartition, par une nouvelle répartition des richesses créées mettant fortement à contribution les profits. C'est dans ce cadre que le Code des Pensions doit être renforcé et rénové.
  - Une forte revalorisation des salaires, avec des mesures applicables d'urgence, assise sur la valeur du point d'indice.
  - Une véritable reconstruction de la grille indiciaire unique, de son début à son sommet, améliorant la prise en compte des qualifications et permettant des amplitudes de 1 à 2 pour des carrières complètes.
  - Un arrêt immédiat des suppressions d'emplois 2010 et une réelle estimation des besoins en emplois qualifiés, la réduction drastique des emplois de non-titulaires par un plan de titularisation et un encadrement strict du recours avec contrats.
  - L'arrêt des dispositifs de réorganisation territoriale de l'Etat, des délocalisations et des fermetures des services de proximité, avec, en corollaire, la mise en place d'une véritable négociation sur les missions de la Fonction publique et les moyens pour les remplir au mieux des intérêts de toute la population.
- L'abrogation de la loi dite « *de mobilité et des parcours professionnels* ».

Pour s'inscrire dans cette journée, l'UGFF – CGT appelle les personnels à faire grève ce jour là.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir considérer la présente comme valant préavis de grève pour la journée du **27 mai 2010**, ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celle-ci pour les agents travaillant en horaires décalés.

Ce préavis concerne l'ensemble des fonctionnaires et agents non-titulaires de l'Etat.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

**Jean-Marc CANON**  
Secrétaire Général